



Situé aux portes du bourg de Pont Saint Martin, le marais de l'île constitue une extrémité du lac de Grand-Lieu via la rivière l'Ognon.

Cette zone humide de 50 ha traversée par la rivière fait partie des périmètres Natura 2000, Site classé et Ramsar du lac. Ce marais présente l'originalité d'être légèrement plus haut en son centre, formant une île éphémère en période de crue. A partir du mois de mai, le site est accessible depuis le bourg. Un bateau à chaine permet de faire une boucle cœur du marais. La diversité des habitats naturels (prairies humides, roselières, haies et boisements) est favorable à la biodiversité et contribuent aux plaisirs du promeneur. De récents inventaires ont permis de mettre en lumière une faune remarquable : loutre, Rosalie des Alpes (coléoptère), Papillon petite violette et de nombreux oiseaux (guifette moustac, héron pourpré, grande aigrette etc.). Comme l'atteste des documents historiques, l'Homme a façonné ce paysage pour en tirer des ressources (agriculture, chasse, pêche). Il participe toujours à la valeur écologique du site en maintenant des milieux ouverts via la fauche et le pâturage. Depuis 2017, la commune s'emploie à préserver et faire connaître le Marais de l'île par la mise en œuvre d'un plan de gestion.